



LE CONQUET

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION

Annexes sanitaires Note de présentation

Finistère

Arrêté le : 15 décembre 2006
Approuvé le : 26 octobre 2007
Rendu exécutoire le : 11 janvier 2008

Siège Social Brest : 7 Rue Le Reun - 29480 LE RELECQ KERHUON - Tél : **02 98 28 13 16** - Fax : **02 98 28 30 12**

Agence Saint-Brieuc : 12 Rue du Point du Jour ZA La Ville Auvray - 22590 PORDIC - Tél **02 96 58 28 74** - **02 96 58 28 15**

GÉOLITT : Adresse postale - 7 Rue Le Reun - 29480 LE RELECQ KERHUON - geolitt@wanadoo.fr

Société Cécile FEREC. S.A.R.L. unipersonnelle - capital 40 000 euros - R.C.S. Brest : B 382 133 809 - NAF 742C - Siret N° 382 133 809 00030 N° TVA intracommunautaire : FR523821339809

ANNEXES SANITAIRES : NOTE DE PRESENTATION

La présente note a pour objet de faire le point de la situation actuelle et à venir :

- du réseau d'adduction d'eau potable,
- du réseau d'assainissement collectif,
- des assainissements individuels,
- du réseau d'eaux pluviales
- du réseau de collecte des ordures ménagères.

1. LE RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Source : Rapport annuel du délégataire 2005 de VEOLIA ENVIRONNEMENT pour le Syndicat de Kermorvan de Kersauzon.

La commune est desservie par le Syndicat des Eaux de Kermorvan. Elle a adhéré au syndicat en mars 1978. Il comprend les communes de Plougonvelin, Ploumoguer, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel, Locmaria-Plouzané et le Conquet. La gestion de l'alimentation en eau potable a été confiée à VEOLIA par un contrat de type affermage en date du 01/07/2000. Elle gère les services de production, Elévation, Distribution, Branchements, Compteurs, Gestion clientèle.

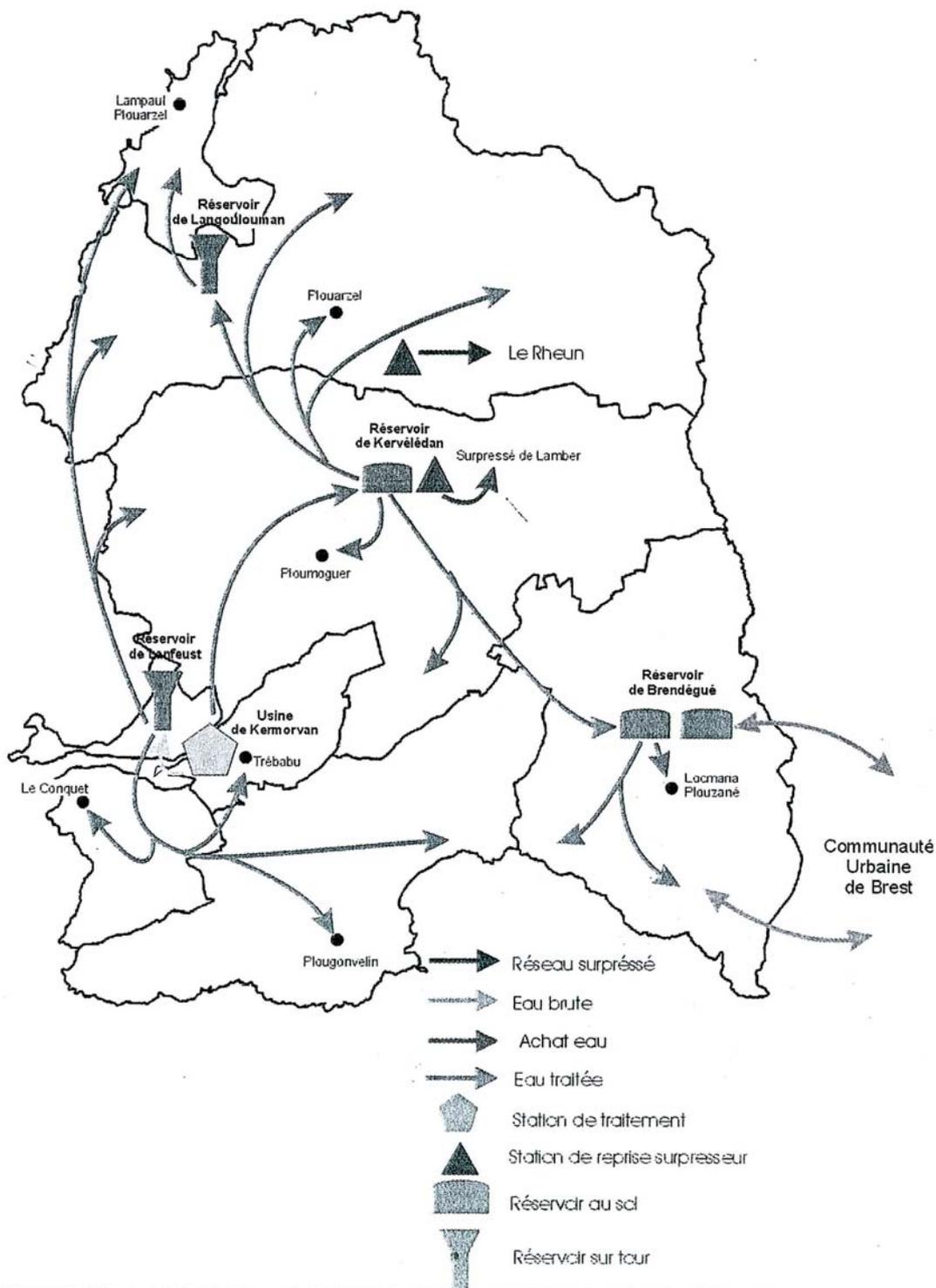
En 2005, pour l'ensemble du syndicat, les volumes annuels produits sont de 657513 m³ pour 995850 m³ mis en distribution. Le volume importé est de 38337m³ et est baisse de puis 2004 (-37%). Le volume vendu en 2005 est de 840150 m³, soit une variation de -13% par rapport à 2004.

En matière de capacité de production, de distribution et de stockage, le syndicat a la possibilité d'interconnecter ses réseaux avec ceux de Brest Métropole Océane. L'interconnexion aux réseaux de BMO constitue une sécurité pour la continuité de service sur le territoire du Syndicat. Celle-ci sera activée notamment lors des futurs travaux sur la station de traitement du Syndicat.

Schéma de fonctionnement du Syndicat de Kermorvan

Schéma de fonctionnement :

Syndicat de Kermorvan



La consommation moyenne domestique est de 87 litres par habitant. La capacité de production est égale à 6000 m³/jour. L'eau est distribuée via 4 réservoirs d'une capacité de stockage de 3500m³ (Blanc Sablons (capacité 1000m³) (Lanfeust), Brendègue (capacité 1000m³), Kerveledan (capacité 1000m³) et Langoulouman (capacité 500m³). La longueur du réseau d'eau potable et des branchements est de 479 km (dont 415,16 km de canalisations et 62,75 km de branchements). Le nombre de clients est de 9372 pour 15732 habitants, soit une évolution de 2,4% par rapport à l'année 2004.

La production d'eau est assurée par une retenue sur le ruisseau de Kermorvan (Trébabu), où se trouve une usine de pompage et de traitement d'un débit de 300m³/h. Le réseau est alimenté à partir d'un réservoir surélevé de 1000 m³ situé sur la presqu'île de Kermorvan. Des périmètres de protection, autour des prises d'eau de Kermorvan et de Traon Vian ont été mis en place afin d'éviter la contamination de l'eau en amont des prises d'eau.

La qualité de l'eau

Un rapport de l'Université de Bretagne Occidentale datant de 1987, fait état d'une situation sanitaire correcte. La pollution est essentiellement due à l'activité agricole et au lessivage des sols. Le système en cascade des 4 étangs permet une épuration progressive, efficace surtout du point de vue bactériologique. Cependant, la qualité de l'eau brute a nécessité la mise en place d'une unité provisoire de dénitrification pour distribuer une eau conforme à la réglementation (janvier 1996).

Evolution des concentrations en nitrates dans les eaux brutes (mg/l)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Moyenne annuelle	56,8	49,1	44,1	40,3	44,3	37,3
Valeur maximum	76	69	58	63	60	55
Nombre jours	265	175	68	109	99	64

Evolution des concentrations en nitrates dans les eaux brutes (mg/l)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Moyenne annuelle	39,9	38,1	38,6	34,1	36,2	33

La consommation de l'eau potable

	2003	2004	2005
Nombre d'habitants desservis	2458	2458	2458
Nombre de clients			1497
Volume vendu (m ³)			127507

Toutes les habitations de la commune du Conquet sont desservies par le réseau d'eau potable. Sur la commune la longueur du réseau est de 37,9 km avec des canalisations majoritaires de 110 PVC. On compte également 229 vannes, 52 vidanges, 10 ventouses et 5 compteurs.

2. LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Source et extraits : étude d'assainissement Alidade de 1999, complétée en 2007

La gestion des eaux usées a été confiée à Véolia Eau (CEO).

Un réseau d'eaux usées de type séparatif a été mis en place dans la partie nord du bourg en 1994. Des extensions ont été effectuées par la suite. Jusqu'en 1999, ont été réalisés 12 Km de réseaux. Les eaux usées s'écoulent de façon gravitaire vers 4 postes de relèvements et rejoignent le réseau collectif de Plougonvelin et Trébabu. Sur la commune, cela concerne 400 personnes en 1997.

En 2006, le réseau dessert la totalité du bourg et le village de Lochrist. Les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration de Plougonvelin, gérée par un SIVU commun aux communes du Conquet, Plougonvelin et Trébabu.. La Presqu'île de Kermorvan dispose également d'un réseau d'assainissement collectif qui n'est pour l'instant pas relié à la station d'épuration.

La liaison effectuée entre Plougonvelin et la commune permet le refoulement des eaux usées de l'agglomération conquétoise dans le réseau de Plougonvelin vers la station d'épuration de la Pointe de Créac'h Meur. Un SIVU, regroupant les communes du Conquet, Plougonvelin et Trébabu a été mis en place afin d'assurer la gestion de la station.

Caractéristiques de la station d'épuration

- station de type boues activées mise en place en 1983
- capacité de 4000 équivalents habitants
- charge organique de 240 kg de DBO5/j
- charge hydraulique de 620 m³/j
- coefficient de pointe : 2,9
- rejet en mer

Elle contient

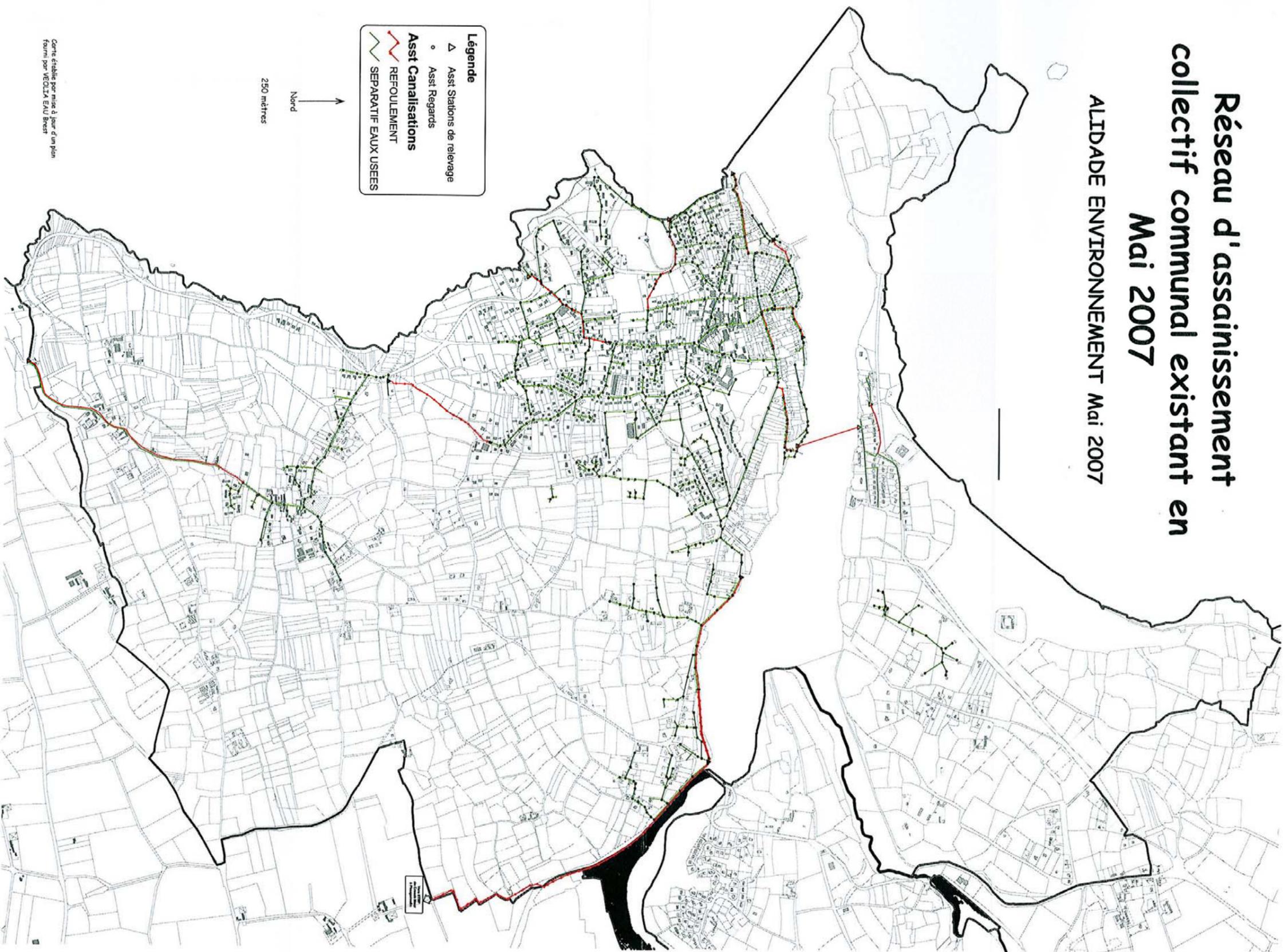
- un dégrilleur automatique
- des ouvrages de dessablage, dégraissage aéré (12 m³, 9,5m²)
- un bassin d'aération prolongée (680 m³)
- un clarificateur raclé (226 m³, 108m²)
- un canal de mesure
- un concentrateur de boues

Les analyses effectuées par le SATESE sur les rejets de la station d'épuration montrent qu'en période humide, le réseau est encombré d'eaux parasites de drainage de nappe et d'eaux pluviales qui provoquent des dysfonctionnements et des pertes de boues, engendrant une pollution du milieu récepteur.

L'assainissement est autonome sur le reste de la commune

Réseau d'assainissement collectif existant en Mai 2007

ALIDADE ENVIRONNEMENT Mai 2007



3. L'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Source : étude d'assainissement réalisée en 1999 par ALIDADE

: étude complémentaire réalisée en juillet 2006-2007 par ALIDADE

L'étude complémentaire de 2006 a pour objectif de compléter le zonage réalisé en 1999, et de réaliser une étude de sols complémentaire pour les nouveaux secteurs ouverts à l'urbanisation et de proposer des scénarii pour 2 secteurs précis de la commune, afin de produire une nouvelle carte de zonage d'assainissement collectif et non-collectif.

Les secteurs concernés sont : Kervidré, Poul Conq, Keringar Lochrist, Keronvel Vian, Kerangoff, Blancs Sablons. 17 sondages ont été réalisés. Les aptitudes des sols à l'assainissement se répartissent en 3 classes correspondant à un code couleur.

Classe	Favorable	Moyennement Favorable	Défavorable
Couleur	Vert	Orange	Rouge
Assainissement autonome	Epandage Filtre à sable non drainé	Filtre à sable drainé ou non	Aucun

- Kervidré : 2 sondages ont été effectués. Le secteur étudié présente des sols dont l'aptitude est « moyennement favorable ». Ces sols sont sains ou très peu hydromorphes et reposent sur une arène gneissique limoneuse. Ils sont relativement peu profonds et la perméabilité est moyenne.
- Poul Conq : 2 sondages ont été réalisés. Cette zone présente des sols dont l'aptitude est « favorable ». Ces sols sont sains et reposent sur une arène gneissique sableuse comportant parfois des cailloux.
- Keringar lochrist : 3 sondages ont été réalisés. Les secteurs concernés présentent des sols dont l'aptitude est « moyennement favorable ». Ces sols sont sains et reposent sur une arène gneissique limoneuse. La perméabilité est moyenne.
- Keronvel-Vian : 6 sondages ont été effectués. Les terrains sondés présentent une aptitude « moyennement favorable à défavorable ». Sur les 6 sondages, 4 ont une aptitude défavorable. L'assainissement autonome est donc quasiment impossible dans ce secteur. Les sols sont généralement très hydromorphes et argileux (gley) et de profondeur moyenne.
- Kerangoff : 2 sondages ont été réalisés. Cette zone présente des sols dont l'aptitude est « moyennement favorable ». ces sols sont sains et reposent sur une arène gneissique limoneuse. Ils sont relativement profonds et la perméabilité est moyenne.
- Blancs Sablons : 2 sondages ont été effectués. Cette zone présente des sols dont l'aptitude est favorable. Ils sont sains et reposent sur le massif dunaire.

A l'issue de ces sondages, des propositions ont été effectuées. Excepté le secteur de Keronvel-Vian, où les sols sont franchement mauvais, l'assainissement autonome est préconisé partout, avec contrôle de l'assainissement existant. L'assainissement collectif est donc préconisé par extension du réseau. Si l'orientation collective est retenue, le raccordement de cette zone est prioritaire et un poste de refoulement sera nécessaire.

Par ailleurs, la commune a demandé que 2 secteurs soient étudiés en détail. Il s'agit des secteurs compris entre Kervidré, Keringar Vian, Mezou Melin Avel et Kernafran et du secteur représentant la partie ouest de Kerandiou Vian.

- Le secteur de Kervidré-Mezou Melin Avel

Ce secteur est destiné à une urbanisation importante et la concentration de systèmes d'assainissement autonome peut conduire à une mauvaise épuration des eaux, la capacité d'épuration étant dépassée. C'est pourquoi la commune a demandé d'envisager l'hypothèse de l'assainissement collectif de cette zone. Au total, ce sont 58 habitations qui seraient raccordées et 172 habitations constructibles sur ce secteur, correspondant à une extension de 520 mètres linéaires de conduites pour le refoulement et 2500 mètres linéaires de conduites gravitaires et 2 postes de refoulement et un maillage final en gravitaire de 1800 mètres linéaires.

Après étude financière, il ressort que les coûts du raccordement au collectif et le coût de la réhabilitation de l'autonome sont assez proches.

- Le secteur ouest de Kerandiou Vian

Ce secteur est destiné à une urbanisation importante et la concentration de systèmes d'assainissement autonome peut conduire à une mauvaise épuration des eaux, la capacité d'épuration étant dépassée. C'est pourquoi la commune a également demandé d'envisager l'hypothèse de l'assainissement collectif de cette zone. Au total, ce sont 3 habitations qui seraient raccordées et 73 habitations constructibles sur ce secteur, correspondant à une extension de 1100 mètres linéaires du réseau gravitaire et un maillage final de 700 mètres linéaires en gravitaire.

Après étude financière, il ressort que les coûts du raccordement au collectif est légèrement supérieur au coût de la réhabilitation de l'autonome.

Une opération groupée reliant les 2 zones a été également envisagée, les 2 secteurs étant assez proches. Au total, ce sont 61 habitations qui seraient raccordées et 245 habitations constructibles sur ce secteur, correspondant à une extension de 512 mètres linéaires de conduites pour le refoulement et 3550 mètres linéaires de conduites gravitaires et 2 postes de refoulement et un maillage final en gravitaire de 2800 mètres linéaires.

Après étude financière, il ressort que les coûts du raccordement au collectif et le coût de la réhabilitation de l'autonome sont assez proches.

Dans les 3 cas de figures, le bureau d'étude recommande l'assainissement collectif pour une urbanisation dense (- de 800 m²/maison) sous réserve que la station présente une capacité suffisante pour recevoir ces eaux et l'augmentation de capacité est compatible avec l'acceptabilité du milieu récepteur. L'assainissement autonome est préconisé pour une urbanisation de densité moyenne ou faible (+ de 800 m²/maison).

A l'issue de l'étude de zonage, l'étude d'assainissement aboutit aux conclusions suivantes :

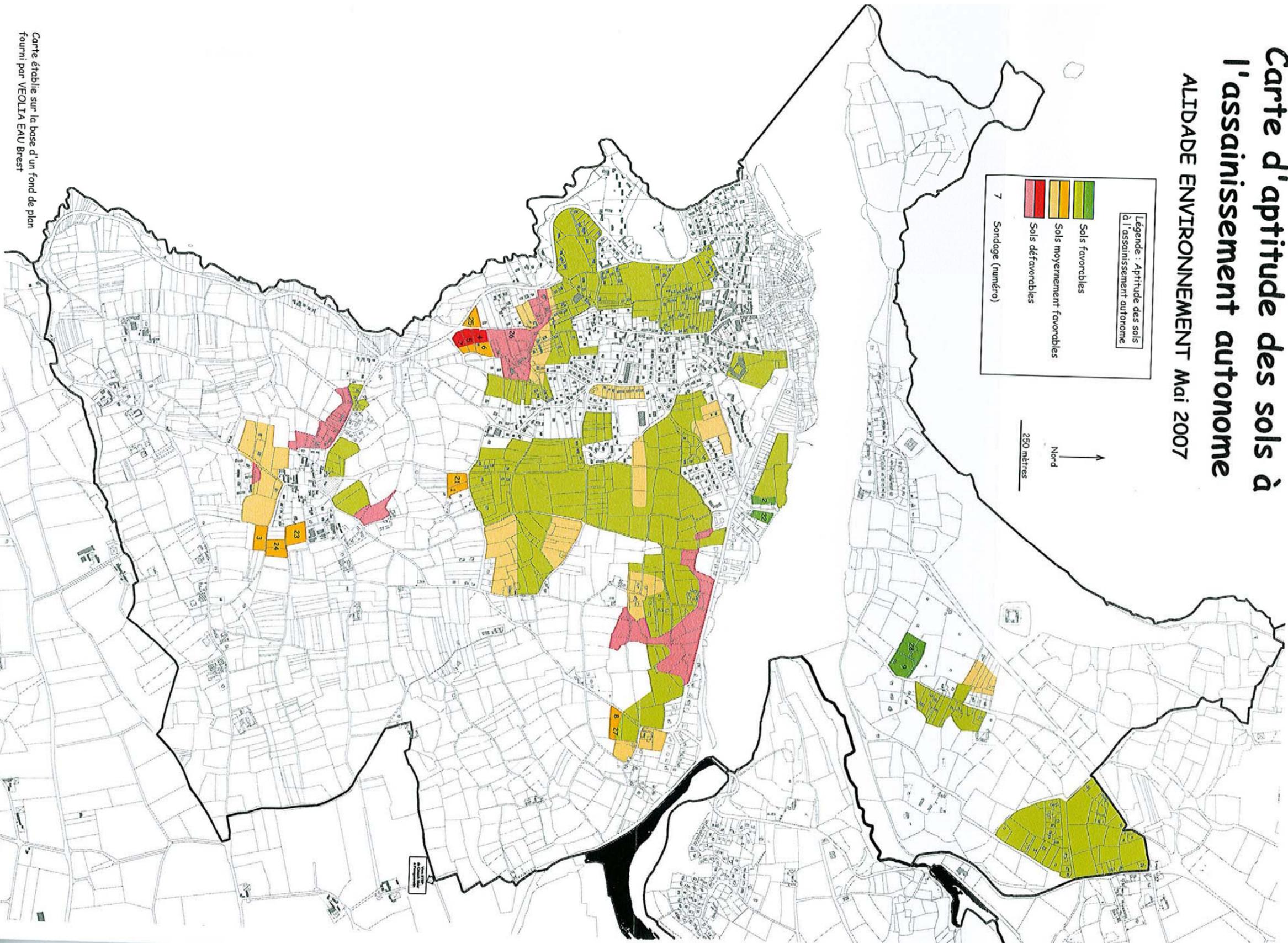
L'assainissement sera collectif sur les zones suivantes :

- les zones déjà classées en collectif et correspondant à la zone d'urbanisation dense de la commune
- le secteur de Keronvel-Vian
- le secteur de Kervidré-Mezou Melin Avel si urbanisation dense
- le secteur ouest de Kerandiou Vian

L'assainissement autonome concerne le reste de la commune.

Carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome

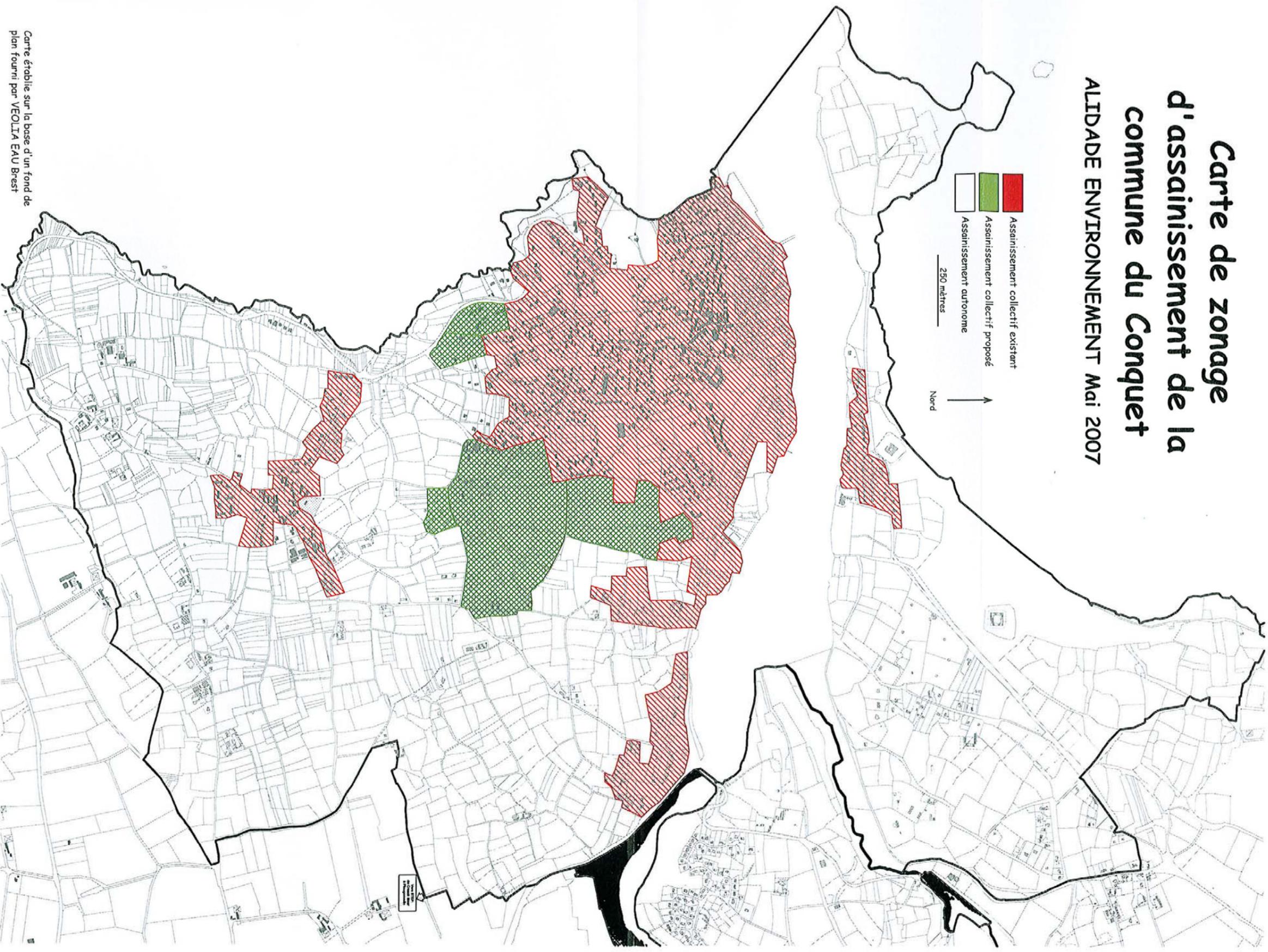
ALIDADE ENVIRONNEMENT Mai 2007



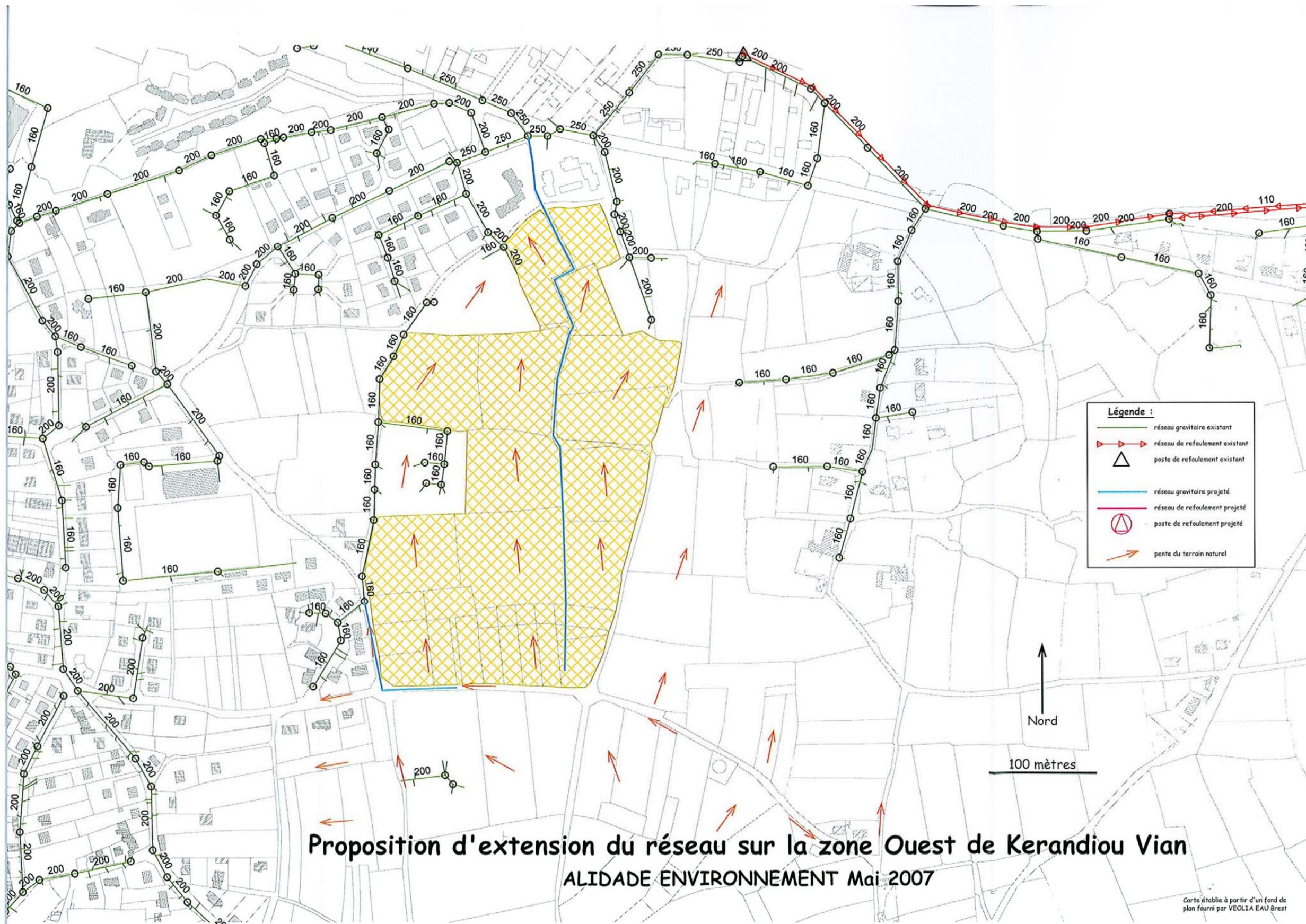
Carte établie sur la base d'un fond de plan fourni par VEOLIA EAU Brest

Carte de zonage d'assainissement de la commune du Conquet

ALIDADE ENVIRONNEMENT Mai 2007

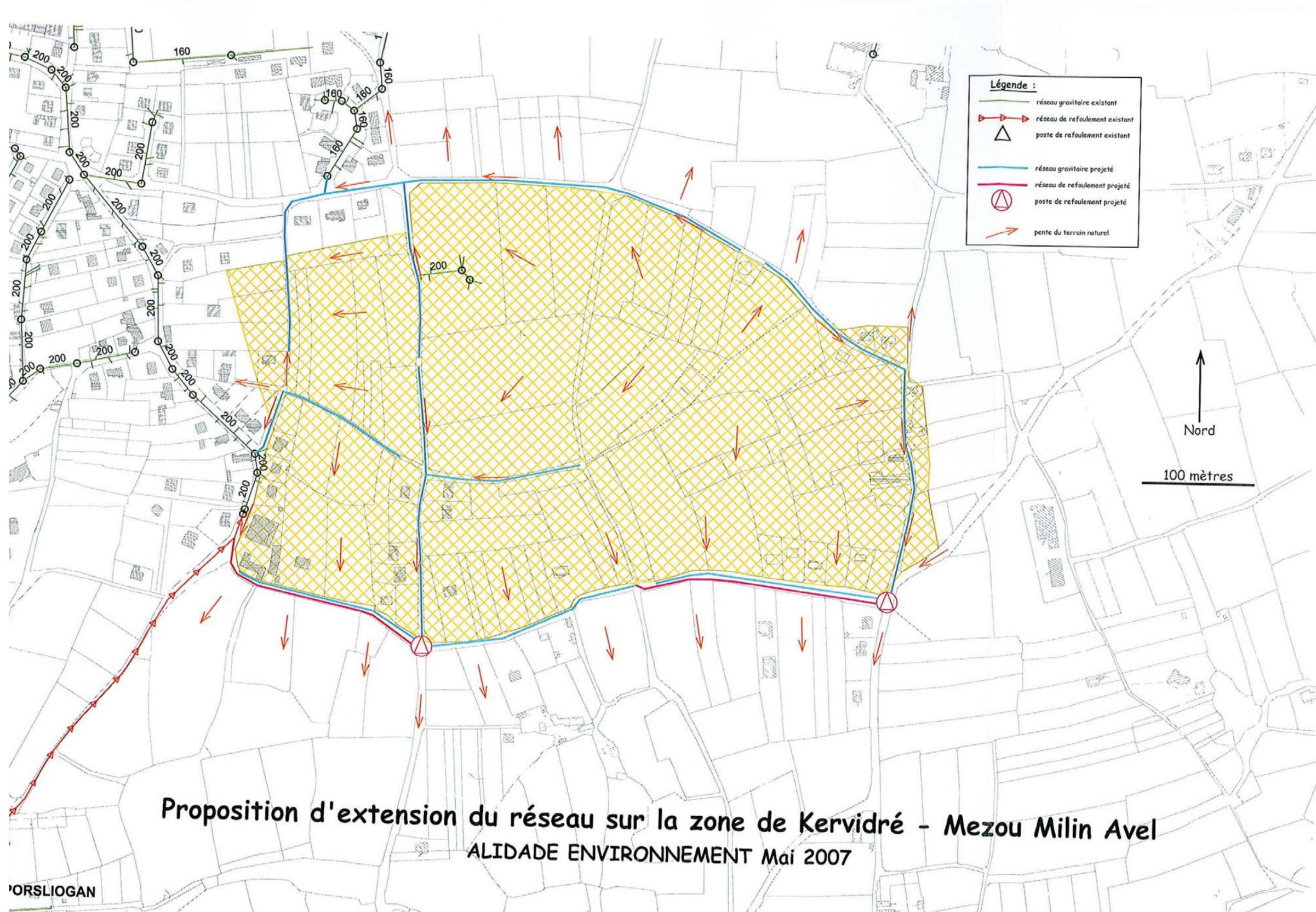


Carte établie sur la base d'un fond de plan fourni par VEOLIA EAU Brest



Proposition d'extension du réseau sur la zone Ouest de Kerandiou Vian
ALIDADE ENVIRONNEMENT Mai 2007

Carte établie à partir d'un fond de plan fourni par VEOLIA EAU Brest



4. LE RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Le Conquet possède un réseau d'eaux pluviales ancien et déficient. Les diamètres des canalisations sont inadaptés à la charge des réseaux. Une réfection globale sur le schéma des eaux pluviales doit être envisagée dans les années à venir.

5- LES DECHETS

La collecte des ordures ménagères se fait sur la commune, via la Communauté de Communes du Pays d'Iroise. Les fréquences des collectes sont de 2 passages en hiver et de 3 passages en été.

La commune dispose de 4 points de tri sélectif.

La déchetterie la plus proche, de compétence communautaire, est située à Plougonvelin.